

ÉCOLE OU CENTRE : Le Rucher

## ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

L'évaluation du plan d'action avec l'équipe-école doit être complétée avant que le conseil d'établissement amorce l'évaluation du projet éducatif. Les actions constituent des moyens ou des pratiques mis en place à l'école afin d'améliorer (ou réduire) une situation jugée problématique.

Voici les questions à se poser :

- Est-ce que toutes les actions ont été mises en place pour chaque objectif?
- Quelles sont les données amassées pour chacune des actions réalisées en partie ou en entier?
- Quels sont les impacts réels des actions sur l'atteinte de chacun des objectifs?

**NOS VALEURS**

**Dépassement**  
Je fais preuve de dépassement lorsque j'ose et je prends des moyens concrets pour atteindre un objectif.

**Ouverture**  
Je fais preuve d'ouverture lorsque je prends conscience de l'autre et de ce qui m'entoure à travers mes paroles et mes gestes bienveillants.

**Positivisme**  
Je fais preuve de positivisme lorsque je choisis de trouver le meilleur dans chaque situation.

**NOTRE VISION**

Notre école est une grande famille, un lieu d'échanges positifs empreint d'ouverture où chacun se sent utile, apprécié et encouragé à se dépasser.

**NOTRE BUT**

Amener l'élève à croire en ses capacités et en celles des autres pour que tous puissent se dépasser.

**NOTRE ENGAGEMENT**

Nous, les membres du personnel de l'école, nous engageons individuellement et collectivement à adopter les comportements et les attitudes correspondant à nos valeurs afin de faire évoluer l'école vers sa vision.

**Art. 74** « Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue. »

Légende : ● Action requise ● À surveiller ● En voie de réalisation

Tendance : ↑ : Amélioration

→ : Aucune amélioration significative

↓ : Régression

<sup>1</sup> Considérant la fermeture de notre établissement le 12 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19 et des modifications apportées au régime pédagogique par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour tenir compte de cette situation, les résultats scolaires des élèves ne peuvent statistiquement être comparés aux résultats de l'année de référence (situation initiale).

Le code d'évaluation ● « À surveiller » est utilisé.

## PROJET ÉDUCATIF

Cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite de la CSP

Orientation	Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel en évoluant de façon continue par la mise en place de meilleures pratiques					Orientation ou objectif :  Orientation 1et II Objectif 2. I
Objectif	D'ici juin 2023, augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle en lecture des élèves de 4 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année et ceux des garçons à l'épreuve de lecture CSP de la 2e année.	INDICATEUR(S)  Le taux de réussite aux épreuves	Situation initiale  - 67% des garçons en 2 <sup>e</sup> année - 90% en 4 <sup>e</sup> année - 89% en 6 <sup>e</sup> année	Année de référence  2017-2018	Cible 2023  - 80% des garçons en 2e année - 94% en 4e année - 94% en 6e année	

**Objectif SMART :** D'ICI JUIN 2023, LES ÉLÈVES DÉVELOPPERONT ET CONSERVERONT LE PLAISIR DE LIRE EN VARIANT LES DISPOSITIFS EN LECTURE.

## PLAN D'ACTION

IDENTIFICATION DES ACTIONS	Année de mise en œuvre	Groupe d'élèves visés	Mise en œuvre de l'action			Ressources			Mode d'évaluation	Suivi (dates ou étapes)	Responsable
			Durée	Fréquence	Lieu	Humaines	Matérielles	Financières			
Former un groupe de travail afin de créer un continuum sur l'enseignement explicite en lien avec les 4 composantes	2020-2021		D'ici juin 2021, les modalités seront mises en place tenant compte de la situation actuelle.								

<b>Mise en place d'une CAP afin d'analyser les difficultés des élèves à risque en lecture</b>	2020-2021	D'ici juin 2021, les modalités seront mises en place tenant compte de la situation actuelle.
---	-----------	--

## PROJET ÉDUCATIF

Cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite de la CSP

Orientation	Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel en évoluant de façon continue par la mise en place de meilleures pratiques					Orientation ou objectif : Orientation I et II Objectif 2.1
Objectif	D'ici juin 2023, réduire l'écart de réussite entre les garçons et les filles à l'épreuve ministérielle d'écriture en 6 <sup>e</sup> année.	INDICATEUR(S)  Le taux de réussite à l'épreuve de 6 <sup>e</sup> année	Situation initiale  12%	Année de référence  2017-2018	Cible 2022  8%	

**Objectif SMART :** D'ICI JUIN 2023, LES ÉLÈVES SERONT CAPABLES D'ÉCRIRE DES PHRASES BIEN CONSTRUITES DÉLIMITÉES PAR LA MAJUSCULE ET LE POINT EN TENANT COMPTE DES CARACTÉRISTIQUES IDENTIFIÉES DANS LA PROGRESSION.

## PLAN D'ACTION

IDENTIFICATION DES ACTIONS	Année de mise en œuvre	Groupes visés	Mise en œuvre de l'action			Ressources			Mode d'évaluation	Suivi (dates ou étapes)	Responsable
			Durée	Fréquence	Lieu	Humaines	Matérielles	Financières			
Mise à niveau pour les nouveaux enseignants : Ateliers d'écriture	20-21		D'ici juin 2021, les modalités seront mises en place tenant compte de la situation actuelle.								
Mise à l'essai (Classe-labo) pour les nouveaux	20-21										

<b>Faire vivre des mini-leçons aux élèves</b>	20-21	D'ici juin 2021, les modalités seront mises en place tenant compte de la situation actuelle.
<b>Groupe de travail : Planification des mini-leçons en lien avec la syntaxe et ponctuation</b>	20-21	

## PROJET ÉDUCATIF

Cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite de la CSP

Orientation	<b>Être un milieu ouvert, stimulant sain et sécuritaire</b>					Orientation ou objectif : Orientation III
Objectif	<b>A.1 D'ici juin 2023, augmenter le niveau de satisfaction des élèves du 3e cycle face à leurs résultats scolaires.</b>	INDICATEUR(S)  Taux de satisfaction au sondage	Situation initiale  17%	Année de référence  2017-2018	Cible 2022  65%	

**Objectif SMART :** D'ICI JUIN 2023, DÉVELOPPER LE SENTIMENT DE MISSION ACCOMPLIE EN VALORISANT LE PROCESSUS D'APPRENTISSAGE À L'ÉCOLE ET À LA MAISON.

## PLAN D'ACTION

IDENTIFICATION DES ACTIONS	Année de mise en œuvre	Groupes visés	Mise en œuvre de l'action			Ressources			Mode d'évaluation	Suivi (dates ou étapes)	Responsable
			Durée	Fréquence	Lieu	Humaines	Matérielles	Financières			
<b>Mise en place d'un groupe collaboratif afin de travailler les 4 moyens ciblés :</b>  1- Rétroactions positives et constructives fréquentes. 2- Clarifier les attentes de l'adulte envers les élèves. 3- Favoriser la culture de l'erreur. 4- Conférences offertes aux parents.	20-21		D'ici juin 2021, les modalités seront mises en place tenant compte de la situation actuelle.								

## PROJET ÉDUCATIF

IDENTIFICATION DES ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES	Année de mise en œuvre	Personnes visées	Mise en œuvre de l'action			Ressources			Mode d'évaluation	Suivi (dates ou étapes)	Responsable
			Durée	Fréquence	Lieu	Humaines	Matérielles	Financières			
Création du nouveau Logo de l'école en lien avec le projet éducatif	20-21										
<p>Mise en place d'un groupe collaboratif afin d'arrimer le projet éducatif de l'école Le Rucher à celui du volet alternatif.</p> <p>1- Revoir le cadre référence 2- Création du carnet de suivi de l'élève 3- Promotion du volet alternatif</p>	20-21										

D'ici juin 2021, les modalités seront mises en place tenant compte de la situation actuelle.